

Réorgs/Austérité annoncées par la DSCC 13 le 23 décembre 2015 :

# ***Une riposte massive s'impose !***

Les syndicats ont été reçus en réunion le 23 décembre 2015 par « Doc DSCC », sa DRH et son Directeur industriel ■ Au menu : bilan financier de la DSCC 13 (CAP 2015/2016), 38 projets de réorganisations lancés en 2016 sur 45% des sites courrier des Bouches du Rhône ■ Lancement du projet de mutualisation de sites entre les diverses activités du Groupe (Courrier, Colis, MEDIAPOST, CHRONOPOST...), mutualisation de l'acheminement courrier/colis en vrac et prime Distri 2016 ■ Pour SUD PTT, face à ces annonces, très lourdes de conséquences pour les postiers-ères des Bouches du Rhône, une riposte collective massive s'impose !

## ***Un bilan social 2015 désastreux...***

Malgré l'autosatisfaction affichée par La Poste, le bilan social de la DSCC 13 est plus qu'alarmant :

↳ **36,5 jours d'absentéisme global** (maladies/accidents confondus) **par agent entre 2014 et 2015.**

↳ **550 jours d'accidents de travail ou de service** (527 jours en 2014).

↳ **180 emplois partis en fumée** (CDI et fonctionnaires) **entre 2014 et 2015** (3635 emplois en 2014 et 3455 emplois en 2015).

↳ **50% des agents estiment que leurs conditions de travail sont dégradées** (Enquête « de Vous à Nous » 2015).

## ***Une vision purement comptable aux antipodes de la dimension humaine.***

« Doc DSCC 13 » estime être comptable de la santé économique de l'entreprise et ne pas devoir laisser le bateau La Poste chavirer, dit-il...

« **Supprimer les emplois d'aujourd'hui pour sauver ceux de demain** » : la maxime patronale des Directeurs « **missionnaires** » du capital souverain...

### **Au menu frelaté de 2016 :**

« **Petits fours et caviar** » pour la Direction et **cure d'austérité pour les employés !**

Pas moins de 38 projets de réorganisation sont programmés (soit 45% des sites courrier du département) !

**En plat indigeste nécessitant la résistance, La Poste entend mutualiser les services colis et lettres et mettre en place la distribution des colis jusqu'à 20 heures (sympa pour vos soirées en famille !).**

## ***« Doc DSCC » a également évoqué :***

⇒ La future création de 5 « **maisons de logistique** » sur les BdR (Rognac, 2 à Marseille, Aix et Aubagne) : Site immobilier regroupant toutes les activités du Groupe (Courrier, Colis, Médiapost, Chronopost et autres filiales).

⇒ La mutualisation de l'acheminement des liaisons courriers et colis...

⇒ L'accélération des regroupements immobiliers entre les services colis et lettres.

**Encore de nombreuses zones d'ombre :** quelles imbrications futures dans les organisations du travail entre les personnels des filiales et de la maison mère ? Statuts collectifs ? Communauté de travail ? Directions ? Régimes de travail ? Pognon ?

## ***Des seconds qui donnent la nausée et le mal de mer... Un bateau ivre et sans cap ?!***

Rappel historique sur la pertinence stratégique (?!) des « **grands penseurs** » du Siège :

➡ 1990 : « **La téléphonie n'est pas rentable** »...2015 : La Poste devient un opérateur de téléphonie.

➡ 2004 : Eclatement de l'entreprise entre Directions de métiers et filiales...2015 : mutualisation des activités dans les mêmes locaux.

➡ 2004 : Séparation du courrier et du colis (création de Coliposte) ... 2015 : fusion Courrier/Colis.

➡ 2004 : 3,4 milliards empruntés à la CDC pour investir dans des machines de tri...2015 : casse l'outil de production !!!



Dans un tel contexte « *d'intelligence managériale* », il est impossible d'adhérer à la politique austère et suicidaire de nos dirigeants !!!

Faire en sorte que le bateau La Poste ne chavire pas n'autorise pas nos dirigeants à jeter son personnel à la mer, notamment par le biais de :

↳ Conseils de discipline où le licenciement pour faute grave est systématiquement demandé (*même en cas d'accident de circulation*).

↳ Licenciements pour inaptitude des agents qui ont subi des organisations de travail pathogènes.

↳ Révocation/suspensions de fonction de fonctionnaires militants syndicaux.

### **Ces ruptures à caractère économique sont un véritable plan social déguisé !**

**Pour SUD PTT, La Poste a perdu la bataille des idées et sa stratégie est rejetée en bloc par le personnel (sa véritable richesse) dans tous les services.**

La 5<sup>ème</sup> République permet, plutôt mal que bien, au gouvernement en place de « *régner* » sans majorité (...) Mais nous pensons qu'il est impossible de diriger une entreprise en présence d'une telle fracture entre dirigeants et postiers-ères de l'exécution (*notamment sur la PIC MPA*) !!!

**Notre responsabilité est donc plus que jamais, de démontrer que nous sommes bel et bien en capacité de nous mobiliser en donnant des perspectives communes aux postiers-ères, dans le département et sur l'ensemble du territoire.**

### **Les primes Coliposte (Challenge de fin d'année) dans le viseur de la DSCC 13...**

La Poste souhaite mutualiser les activités des services colis et lettres, ce qui implique que des agents du Colis (*notamment des colipostiers*) soient susceptibles d'être affectés sur des PPDC ou PDC et qu'à l'inverse, des agents des Lettres puissent être affectés sur des agences Colis.

Le Directeur a également annoncé sa volonté de modifier profondément les horaires de livraison des colis (*de 07h à 20h !*), ce qui implique que des agents travailleront désormais sur des horaires dits de soirée.

Après avoir rappelé notre ferme opposition à ce bouleversement de la vie personnelle et familiale, nous avons posé la question du maintien des primes de Coliposte (*Bonus Qualité et Prime Challenge de fin d'année*) pour les colipostiers susceptibles d'être intégrés aux Lettres.

Le DSCC a indiqué que, dans sa vision, seuls les agents qui basculeraient dans une distribution dite de soirée (*jusqu'à 20h*) pourraient conserver les primes Coliposte.

Les autres colipostiers rejoignant une PPDC ou une PDC pour faire de la distribution matinale basculeraient, quant à eux, sur le régime de la prime d'équipe (*anciennement appelée prime FA*) octroyée aux facteurs lettres.

### **Pour les postiers-ères de Coliposte il s'agit d'une sérieuse réduction de leur rémunération globale et d'un chantage aux horaires inacceptables !!!**



Nos dirigeants, isolés dans leur tour d'ivoire, se préoccupent plus de leur chiffre d'affaire que de nos conditions de travail et de nos salaires !

Faisons-leur entendre par notre mobilisation que nous ne les laisserons pas faire !!!

**A l'initiative de SUD PTT, une intersyndicale départementale se tiendra le 06 janvier 2016, afin de poser les bases d'une riposte unitaire et massive !**



**Solidaires Unitaires Démocratiques**  
BP 90055 13202 Marseille cedex 02  
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39  
**des Activités Postales et de Télécommunications**

Marseille, le 05 janvier 2016